

François Murangira, Directeur du BIT Dakar : « Croissance et RSE vont de pair »

Le Programme d'appui à la mise en œuvre de la Déclaration de l'OIT sur les Principes et Droits fondamentaux au travail (PAMODEC) organise du 30 juin au 1^{er} juillet 2015 à Dakar une conférence débat sur la Responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Les participants débattent autour du thème : « *Comment favoriser un meilleur respect des droits sociaux et un développement inclusif par la responsabilité sociale des entreprises au Sénégal ?* ».

L'Organisation internationale du Travail (OIT) définit la RSE comme « *une initiative volontaire dont les entreprises sont le moteur et se rapporte à des activités dont on considère qu'elles vont plus loin que le simple respect de la loi* ».

Fort de cette définition, le Directeur du BIT Dakar, M. François Murangira a campé le sujet en soulignant dans son mot de bienvenue, la pluralité des débats soulevés autour du rôle des entreprises dans la société. Selon lui : « *certains craignent que les initiatives des entreprises en matière de RSE ne suscitent des attentes supérieures à ce qu'il est légitime d'attendre d'une entreprise dans la société. D'autres mettent en avant la primauté donnée à la loi et à la mise en application de celle-ci* ».

De surcroît dira-t-il, « *la RSE recouvrant des responsabilités établies unilatéralement par la direction d'une entreprise, la critique émise dans certains cas est que les engagements en matière de RSE ne sont rien de plus que des déclarations d'intention, un simple argument marketing* ».

Heureusement, précise le Directeur du BIT Dakar, on peut également constater qu'il y a une relation entre croissance et RSE. Pour lui, croissance et RSE vont de pair. Il s'explique : « *il est facile de voir combien les entreprises rentables investissent beaucoup d'argent dans la RSE afin de maintenir leur leadership sur leur segment de marché. Cela correspond également à une plus grande vigilance des acheteurs, de plus en plus informés et interconnectés. Ces clients n'achètent plus seulement des produits et des services, mais également de la confiance* ».

Ouverte sous la présidence de M. Amath Camara, Directeur de Cabinet du Ministre du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les institutions du Sénégal, cette rencontre réunit des personnalités du monde du travail, dont des syndicalistes, des chefs d'entreprises, des acteurs promoteurs de la RSE, certains vivent ou travaillent au Sénégal, d'autres font partie d'une forte délégation en provenance de la France spécialement pour assister à l'événement. Parmi les personnalités présentes – qui interviendront pendant les travaux - on peut citer, Mme Présidente du Haut Conseil du Dialogue social du Sénégal et ancien ministre, M Yéro Dé, ancien ministre, M. Claude Jeannerot, Délégué du Gouvernement français au Conseil d'Administration de l'OIT ou encore M. Bernard Thibault, Délégué français des Travailleurs au CA du BIT.

Le représentant du Ministre en charge du Travail du Sénégal, Monsieur Camara a salué la pertinence du thème de la conférence. Il considère que c'est un sujet d'actualité et en corrélation avec les politiques publiques du Sénégal, dans un contexte de mise en œuvre du Plan Sénégal émergent (PSE) et du plan d'action du Pacte national de stabilité sociale et d'émergence économique (PNSSEE). M. Camara informe que ces deux instruments du Gouvernement du Président Macky Sall accordent une place centrale à la question du respect des droits sociaux dans leur globalité.

Claude Jeannerot, Délégué du Gouvernement français au Conseil d'Administration de l'OIT a rappelé que : « La France vient de renouveler son partenariat auprès du BIT, pour quatre ans, pour l'appui à la coopération technique ». Il a indiqué que l'appui à des programmes comme PAMODEC traduit l'engagement de son pays au service de la justice sociale et pour une mondialisation équitable. Il a ajouté que, *«comme l'a rappelé le Président de la République française lors de la dernière Conférence internationale du Travail le juin 2015 à Genève, la France a à cœur de participer à la mise en œuvre de l'agenda du Travail décent de l'Organisation internationale du Travail, qui prévoit en particulier la garantie des droits au travail et le respect des droits du travailleur »*.